



BAREME PROVISOIRE

Mise à jour : **1er janvier 2017**

 Augmentation du SMIC : **9,76 €** (smic incluant les 10 % de congés payés : **10,74 €**)

Vous avez une entreprise de moins de 10 salariés. Vous pouvez utiliser le Titre de Travail Simplifié.

- Vous embauchez une personne pour une durée inférieure à 100 jours/an.
Deux options s'offrent à vous :
 - «SALAIRE REEL», la base de calcul des cotisations est le salaire réel augmenté de 10 % au titre des congés payés (1)
 - «BASE FORFAITAIRE», les cotisations sont calculées sur une base égale au SMIC BRUT, soit 9,76 €
- Vous embauchez une personne pour une durée supérieure à 100 jours par an ou en CDI.
Une seule option est possible :
 - «SALAIRE REEL»

En fonction de l'option choisie, les salaires nets minimums sont les suivants :

	Base forfaitaire	Base Salaire Réel CDD	Base Salaire Réel CDI
Salaire minimum net	8,56	8,35	7,58

TAUX APPLICABLES

	Cotisations patronales	Cotisations salariales
CSG-CRDS (imposable)		2,90 % (2)
CSG (non imposable)		5,10 % (2)
Assurances Sociales		8,05 %
Accident du Travail	2,38 %	
Fonds National d'Aide au Logement (FNAL)	0,10 %	
Contribution Solidarité Autonomie	0,30 %	
Retraite Complémentaire	4,65 %	3,10 %
AGFF	1,20 %	0,80 %
AGS	0,30 %	
Assurance chômage (cas général) (*)	4,00 %	2,40 %
Contribution au financement des organisations syndicales	0,016 %	

(1) à l'exception des entreprises dépendantes de la Caisse de Congés Payés du bâtiment.
(2) sur 98,25 % du salaire brut si calcul des cotisations sur salaire réel.

1°) La contribution d'assurance chômage est majorée selon le motif de recours et la durée du CDD :

- Accroissement temporaire d'activité	→	Inférieur ou égale à 1 mois	+ 3 %
	→	Supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 3 mois	+ 1,5 %
- Contrat d'usage	→	Inférieur ou égal à 3 mois	+ 0,5 %

2°) Vous embauchez un salarié de moins de 26 ans en CDI, vous bénéficiez d'une exonération de la contribution d'assurance chômage pendant 4 mois à partir du 10e jour de travail.



Courriel : www.contact.urssaf.fr

Téléphone : Numéro unique **39 57**

Direction Recouvrement
TSA 90001

97703 St-Denis CTC Cedex 9